

Théorie

Durée : 2 jours

Public :

Personnels d'exploitation, d'entretien ou appelés à faire des opérations de remplacement et de raccordement, de manœuvre d'ordre non électrique et d'exploitation ou d'urgence

Prérequis :

Connaissance en électricité

Tarif :

[Nous contacter](#)

Objectifs de la formation :

Réaliser en toute sécurité des travaux d'ordre électrique dans un environnement présentant des risques électriques.

Moyens pédagogiques :

Exposés, échanges, travaux pratiques sur différents supports, mises en situation professionnelle.

Moyens humains :

Formateur expert dans le domaine

Recyclage :

Nous vous conseillons de remettre à niveau les connaissances de vos salariés par des recyclages tous les 3 ans.

Délivrance :

Délivrance d'un avis d'habilitation après formation

Accessibilité :

Pour toute situation de handicap merci de [nous contacter](#) pour envisager la faisabilité.



Manœuvres

- Retour d'expérience
- Matériels électriques BT et TBT
- Moyens de protection individuelle
- Limite de l'habilitation indice BS
- Différentes manœuvres
- Respect des consignes du chargé d'exploitation ou du chargé de consignation
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Conduite à tenir en cas d'incendie

Remplacement et raccordement

- Matériels électriques BT et TBT
- Risques spécifiques aux interventions BT
- Mesures des préventions
- Moyens de protection individuelle
- Limites de l'habilitation BS
- Zone d'intervention
- Mise en sécurité d'un circuit
- Préparer et réaliser une intervention de remplacement
- Rédaction des documents



Exercices pratiques



- La mise en pratique des acquis théoriques est réalisée sur des installations basse tension représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant en toute sécurité.
 - > Changement d'appareillage à l'identique
 - > Raccordement d'appareillage en attente



Loelia Formations

SIREN N° 904 210 812

SIRET N° 904 210 812 00015

N° de déclaration d'activité 53 29 09 51 929

Habilité par l'INRS pour délivrer les formations SST sous le numéro N°1512330/2022/SST-01/0/13

loelia.formations@gmail.com

V4 – Mai 2023

Durée : 1.5 jours

Public :

Personnels d'exploitation, d'entretien ou appelés à faire des opérations de remplacement et de raccordement, de manœuvre d'ordre non électrique et d'exploitation ou d'urgence

Prérequis :

Connaissance en électricité

Tarif :

[Nous contacter](#)

Objectifs de la formation :

Réaliser en toute sécurité des travaux d'ordre électrique dans un environnement présentant des risques électriques.

Moyens pédagogiques :

Exposés, échanges, travaux pratiques sur différents supports, mises en situation professionnelle.

Moyens humains :

Formateur expert dans le domaine

Recyclage :

Nous vous conseillons de remettre à niveau les connaissances de vos salariés par des recyclages tous les 3 ans.

Délivrance :

Délivrance d'un avis d'habilitation après formation

Accessibilité :

Pour toute situation de handicap merci de [nous contacter](#) pour envisager la faisabilité.



Evaluation

- **Questionnaire à choix multiples**
 - 20 questions (mini 12/20)
- **Exercices pratiques**
 - Changement d'appareillages à l'identique
 - Raccordement d'appareillage en attente



Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable :

- Réaliser en toute sécurité le remplacement à l'identique de fusibles, de dispositifs d'éclairage, de prises de courant, d'interrupteurs, et raccorder un élément de matériel sur un circuit en attente protégé par un dispositif type disjoncteur, et procéder aux manœuvres d'exploitations (marche-arrêt, réglage) sur un process, manœuvres d'urgences de consignations (ces dernières sur ordre et avec un chargé de consignation)
- Ces opérations seront effectuées sur des dispositifs fonctionnant en TBT et BT.



Méthodes pédagogiques

Les exercices pratiques sont orientés sur le repérage des environnements ou locaux, l'analyse préalable à l'intervention, la mise hors service d'un équipement, la manœuvre d'exploitation, le remplacement de fusibles, de lampes, d'accessoires d'un appareil d'éclairage, le raccordement d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mis hors tension, le réarmement d'un dispositif de protection et le compte rendu de son activité.



Validation

L'organisme de formation délivre un avis d'habilitation, permettant à l'employeur d'émettre un titre d'habilitation.

